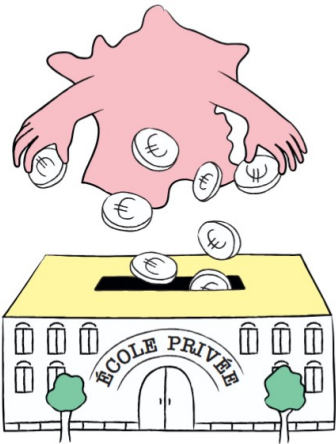


Enseignement privé : de l'argent public

pour produire des inégalités !

VEN, la revue des Ceméa, n°595 (2024)



73%

du budget des établissements privés sous contrat est fourni par l'État et les collectivités territoriales

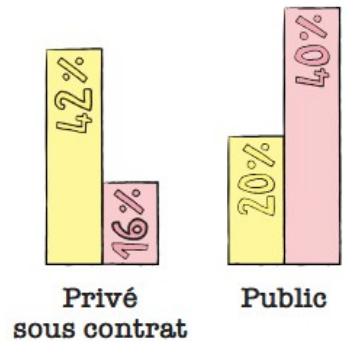
Un détournement de fonds publics ?

L'argent public (État, municipalités, départements, régions) finance à plus de 73% les établissements privés (environ 11 milliards par an), notamment par des contributions facultatives accordées hors de tout contrôle. Un rapport parlementaire de 2024 montre que ces sommes sont en forte hausse alors que le budget global de l'Éducation Nationale recule.

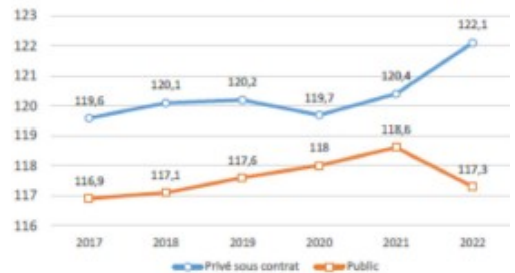
Un tri social financé par l'argent public

Alors que l'école devrait s'adresser à tous.tes sans distinction, l'enseignement privé choisit ses élèves et s'adresse à des familles de plus en plus favorisées (selon un rapport de la cour des comptes de 2023, la part des élèves issus de familles très favorisées est passée de 26,4 % à 40,2 % dans les établissements privés entre 2000 et 2021).

- Milieu très favorisé
- Milieu défavorisé



Evolution de l'IPS des lycées GT



L'enseignement privé, hors de tout contrôle

Rappelons-nous les scandales de Betharram et Stanislas. Aujourd'hui plus de 180 établissements privés sont concernés par des plaintes pour violence et abus sexuels.

Sources



Vie publique (04/24)



Public Sénat (06/23)

Rendons l'argent public au SERVICE public !

Finançons un service public de l'éducation de qualité accessible à tous !